

**Aux responsables des associations
et clubs utilisateurs des
installations sportives sédunoises**

Sion, le 4 mai 2020
BC/JM

Réouverture progressive des installations sportives

Madame,
Monsieur,
Chers-ères membres de la grande famille du sport,

Après une période de confinement strict, le sport va pouvoir progressivement retrouver une place de choix dans nos vies. L'annonce, faite mercredi dernier par le Conseil fédéral, suscite chez nous tous beaucoup d'enthousiasme et un véritable soulagement. Le sport est essentiel à l'équilibre physique et mental, et est un formidable vecteur de liens sociaux.

Cependant, cette reprise du sport s'accompagne de cautions très strictes, indispensables si l'on veut éviter une nouvelle flambée de l'épidémie. Mettre en place des concepts de protection est une responsabilité qui nous engage tous : vous, en tant que clubs, et nous en tant qu'exploitants d'infrastructures. Soyons clairs : reprendre les entraînements comme avant ne sera pas possible. Un important travail de préparation est nécessaire.

La Ville de Sion, en tant que propriétaire et/ou exploitant d'infrastructures, doit mettre en place un concept de protection applicable à chaque infrastructure. Nous y travaillons d'arrache-pied, mais nous sommes dépendants des directives de la Confédération, qui ne sont pour l'heure pas toutes connues. Les réalités sont très différentes selon les différents domaines. C'est pourquoi nous avons donc décidé d'un plan de réouverture différencié et progressif.

1) Infrastructures de plein air

Dès le 11 mai, les infrastructures de plein air (centres sportifs de la Garenne, de l'Ancien Stand, des Glareys et de Tourbillon) seront rouvertes aux utilisateurs (sans vestiaires). Les plans d'occupation restent identiques. La responsabilité d'assurer la sécurité sanitaire des usagers lors des entraînements revient aux clubs qui doivent mettre en place leur propre concept de protection. Vos fédérations respectives ont déjà, pour la plupart, élaborés des directives générales.

2) Salles de gymnastique

Pour les salles de gymnastique, les choses sont beaucoup plus complexes. Ces salles sont construites dans des centres scolaires, où la priorité est le retour en présentiel des élèves. Dans certains établissements, elles ont été réquisitionnées à des fins scolaires

pour satisfaire au respect des distances sociales. Elles ne sont donc plus disponibles pour une exploitation sportive. Par ailleurs, la reprise des cours s'accompagne de nouvelles contraintes d'hygiène, notamment une désinfection beaucoup plus fréquente des salles de classes, sanitaires, mobilier, balustrades, poignées de porte et autres équipements. Le nettoyage des salles de sport, douches et vestiaires représente une charge que le personnel d'exploitation ne peut pour l'heure pas assumer. Dans les circonstances actuelles, la réouverture des salles de gym pour les sociétés et clubs sportifs ne peut pas être envisagée pour l'instant.

3) Piscines

Pour l'heure, les piscines restent fermées. Nous sommes suspendus aux décisions que le Conseil fédéral prendra le 27 mai prochain.

Nous sommes conscients de l'impatience qui croît au sein de vos sociétés et clubs sportifs. Cependant, nous vous rappelons les exigences très claires fixées par l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral des sports. La reprise des entraînements ne peut se faire qu'avec un concept de protection sanitaire précis et applicable en tout temps. C'est à chaque club de se mettre au travail, en étudiant les directives générales données par les fédérations, et en les adaptant au concept de protection des installations. Cela demande une réflexion en profondeur, et un dialogue entre dirigeants, entraîneurs, moniteurs et membres. **Ce n'est qu'une fois ce concept sanitaire adopté qu'un club peut revenir vers nous afin que nous vérifiions ensemble s'il est conforme au concept sanitaire des installations et des sites utilisés.**

Nous savons que nous pouvons compter sur votre sérieux, votre rigueur et votre engagement pour mener à bien cette tâche, en gardant à l'esprit le plus important : la protection de la santé de tous. Soyez assurés que de leur côté les collaborateurs du service des sports, de la jeunesse et des loisirs font le maximum pour assurer aussi vite que possible un retour à la normale. Nous reviendrons vers vous par domaine et par clubs afin de rendre possible les réouvertures dès que cela sera possible. Encore une fois, nous sommes nous-mêmes suspendus aux décisions des autorités compétentes. Et en l'état, nous ne sommes pas en mesure de vous apporter davantage d'informations que celles que nous vous transmettons ici.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous remercions pour votre engagement en faveur du sport. Recevez, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations sportives.

Nadine Pardo-Gilliand



Conseillère municipale

Blaise Crittin



Chef de service

Annexe: Communiqué de presse

Copies: M. Varone, Président de Sion
MM. les Recteurs et Directeurs d'établissements scolaires
M. Gaillard, Gestionnaire des installations sportives
M. Uldry, Responsable des terrains